

Collecte des statistiques de sources administratives : cas de l'administration du tourisme au Burkina Faso

Guiatin Youssouf
Institut National de la Statistique et de la Démographie, Burkina Faso
guiatinyoussouf@yahoo.fr

Résumé :

La direction générale du tourisme est la structure habilitée au niveau national pour produire les statistiques du tourisme. Elle est chargée de la collecte et du traitement des statistiques du tourisme.

Les statistiques du tourisme sont collectées depuis plus d'une vingtaine d'année. Elles ont commencé à être produites par les premiers colons blancs qui déjà dès les années soixante disposaient de données chiffrées sur les visites des colons venus d'Europe sur le sol burkinabé. La première administration du tourisme date de 1980 et les premières statistiques du tourisme sont produites de façons officielles en 1987 par cette administration. Les données collectées sont de sources administratives, l'on note presque pas d'enquête ou sondage dans le domaine. Le dispositif statistique est assez bien mise en place et bien rodé avec les textes législatifs qui font obligation de réponse aux répondants mais présente néanmoins des limites et des insuffisances.

1- Présentation de la direction générale du tourisme

L'administration du tourisme burkinabé est composée de deux grandes entités : la direction générale du tourisme et l'office nationale du tourisme burkinabé. La direction générale du tourisme est la structure habilitée au niveau national pour produire les statistiques du tourisme, notre présentation portera donc sur cette direction. Cette direction comprend trois directions techniques : la direction des normes et de la qualité, la direction de la coopération et des initiatives locales, la direction de l'observatoire nationale dont la mission principale est la production des statistiques du tourisme.

La direction générale du tourisme est membre du système statistique national. Le système statistique national est l'ensemble des structures nationales productrices de statistiques.

2- Champ des statistiques du tourisme

Les statistiques sont collectées principalement auprès de l'ensemble des hôtels du pays, des agences de voyage et à l'aéroport de Ouagadougou.

3- Dispositions législatives :

La collecte auprès des établissements d'hébergement touristiques est régie par l'article 22 du décret n°2004-349/PRES/PM/MCAT/MCPEA/MATD, celle auprès des agences de voyage par l'article 8 du décret n°2004-350/PRES/PM/MCAT/MCPEA/MATD. Aucune disposition législative n'existe pour la collecte des données à l'aéroport et la collecte des données au poste frontières, des tentatives de décret inter ministériel existe, mais elles n'ont jamais été signées.

4- Données collectées

Des fiches de collecte sont transmises mensuellement aux ETH qui doivent fournir des informations sur les arrivées, les nuitées et le pays de résidence des touristes, le chiffre d'affaire généré au cours du mois.

Les agences de voyage transmettent trimestriellement leurs rapports d'activités comportant les informations suivantes : les circuits réalisés (inter-Etats et internes), le nombre de touristes transportés pour les circuits organisés, l'émission des titres de transports, les chiffres d'affaires réalisés.

Les données collectées à l'aéroport de Ouagadougou sont les suivantes : le pays de résidence du visiteur, la catégorie socioprofessionnelle du visiteur, la durée moyenne du séjour, le motif de voyage.

La collecte est assurée par le service de la collecte et du traitement qui compte le personnel du tourisme formé aux statistiques du tourisme et d'un statisticien. Pour les hôtels, la collecte se fait journalièrement. Les hôteliers se déplacent sur place dans les locaux de la DGT pour déposer leur fiche statistique du mois qui est enregistré dans un registre de réception dans lequel ils émargent. Une fois la fiche réceptionnée, l'on procède à la vérification et la cohérence des données en utilisant le principe de la matrice carré (le total des lignes est égale au total des colonnes) et si toutes les données sont renseignées. S'il n'y a pas d'éventuelles erreurs la fiche est réceptionnée sinon renvoyée à l'hôtelier pour correction. La DGT dispose dans les hôtels de chargés de statistiques qui sont les répondants directs concernant les statistiques, ils sont l'interface entre la DGT et le directeur général de l'hôtel. Des formations régulières sont organisées à l'endroit de ce personnel

La version électronique de la fiche existe, c'est un fichier Excel. Les hôteliers qui disposent d'une boîte mail peuvent envoyer leur fiche à l'adresse électronique de la direction, un accusé de réception leur est envoyé après vérification de la fiche. Ils doivent cependant se rendre à la DGT afin d'émarger dans le registre. Le registre de réception des fiches d'hôtels permet de suivre mois par mois la transmission des fiches et de faire le point à une période donnée afin de rappeler aux hôtels retardataires. Il est établi pour une année civile et est utilisé comme outil dans le traitement des données (correction des erreurs, imputation, pondération). Dans les autres régions et provinces du pays, la collecte est assurée par les directions régionales et provinciales qui utilisent les mêmes techniques que le niveau central. Ces directions n'assurent que la collecte, la saisie et le traitement se fait au niveau central.

La direction générale du tourisme est la structure reconnue au niveau national qui doit fournir à la police des aéroports l'imprimé des cartes d'embarquement/débarquement. Une fois que les cartes sont entre les mains de la police, la DGT n'a plus le droit de les faire sortir en dehors de l'aéroport pour motif de sécurité national. La collecte se fait donc sur place. Cette situation avait entraîné l'arrêt de la collecte à l'aéroport car la DGT ne disposait pas d'assez de personnels pour se rendre à l'aéroport et un problème de locaux pour le traitement se posait. Notons qu'auparavant les données étaient collectées mais non traitées faute de personnels suffisants et bien formés. Les premières données traitées sont ceux de 2011.

Les agences de voyage disposent d'un canevas défini d'un commun accord avec eux selon lequel elles doivent transmettre des données sur les activités qu'elles ont menées au cours du trimestre.

5- Les insuffisances dans la collecte

Les insuffisances à noter sont la non collecte des données dans les postes frontières et une collecte partielle des données dans les sites touristiques assurée par l'office nationale du tourisme. En effet, à ce jour seul les données des sites dont la gestion est assurée par l'administration du tourisme sont collectées. Notons aussi l'absence de textes législatifs pour la collecte des statistiques à l'aéroport et la non couverture de toutes les activités relevant du tourisme (exemple : les restaurants de tourisme, l'activité de location des véhicules de tourisme, l'activité des guides de tourisme).

L'administration du tourisme ne dispose pas d'assez de ressources financières pour le financement des activités statistiques. Le principal bailleur est l'Etat Burkinabé qui avec les priorités du gouvernement ne voit pas toujours l'intérêt de financer les activités statistiques.

6- Le traitement des données

Les statistiques des hôtels sont saisies et traitées avec une application informatique dénommée STATTOURISME conçue sous Access. Le traitement des données collectées à l'aéroport se fait manuellement ce qui fait que toutes les informations de la carte ne sont pas exploitées. Nous procédons par comptage des arrivées selon le pays de résidence (ou la nationalité) et le motif de voyage est aussi traité. Nous nous assurons ensuite que le total des arrivées est égale au totale des motifs de voyage. Des informations importantes comme la durée du séjour, la catégorie socio professionnel du visiteur, l'âge du visiteur ne sont pas exploitées. Depuis la fin de l'année 2013, avec l'appui du Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Système Statistique national financé par l'Union Européenne (PAR-GS), l'administration du tourisme dispose d'une application informatique sous Access pour la saisie, le traitement et la tabulation des données de l'aéroport. Cette application dénommé STATAEROPORT sera utilisé pour la saisie et le traitement des statistiques de 2014.

Le traitement des données des agences de voyage se fait sous Excel. Une matrice des données est réalisée sous Excel, et les données y sont renseignées. L'analyse est faite en utilisant les possibilités d'analyse qu'offre Excel.

7- Les études menées sur les statistiques du tourisme

Entre 2007 et 2013 de nombreuses études ont été menées sur les statistiques.

- ✓ En 2007 une étude financée par le Programme des Nations Unies pour le développement a portée sur l'évaluation du système de production national des statistiques du tourisme au Burkina. Cette étude a aboutit à la mise en place d'une application dénommée STATTOURISME pour la saisie des fiches d'hôtels. L'une des recommandations de cette étude était la collecte trimestrielle auprès des établissements d'hébergement touristique ce qui a aboutit en 2009 à la conception d'une méthodologie d'enquête de sondage auprès des ETH toujours financé par le PNUD et en collaboration avec l'INSD. L'enquête a pu être mise en œuvre en 2009,2010 et 2011. Faute de moyens financiers et parce que les responsables ne savent pas l'importance d'une telle activité, cette activité est arrêtée depuis 2012.
- ✓ En 2012 en collaboration avec l'Organisation Mondiale du Tourisme, la DGT a mené une étude sur l'évaluation du système de production des statistiques qui devrait aboutir à la proposition d'un schéma organisationnel en vue de la mise en place d'une plateforme interinstitutionnelle sur les statistiques et le compte satellite du tourisme. Cette étude a produit un document sur les différentes activités à mener pour aboutir au CST et les coûts de ces différentes activités et à définit le schéma organisationnel à mettre en place. Cependant les activités du CST n'ont jamais vu le jour faute de financement.

Toutes ces études menées sont toujours restés au stade embryonnaire faute de financement.

- ✓ Depuis 2013 l'administration du tourisme est appuyé par le Projet d'Appui au Renforcement de la Gestion du Système Statistique national financé par l'Union Européenne qui initie des formations à l'endroit du personnel chargé des statistiques du tourisme. Ce projet appui la direction du tourisme dans l'amélioration du dispositif de collecte c'est ainsi que depuis novembre 2013 une application informatique a été conçue pour la saisie et la tabulation des données collectées à l'aéroport.

8- Liens avec les autres structures du système statistique national

La direction générale du tourisme entretient de très bons rapports avec l'ensemble des structures du système statistique national notamment avec l'institut national de la statistique et de la démographie, la banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest, la Direction Générale de l'Economie et de la Planification. Elle est membre de plusieurs comités techniques dont le comité national de la balance des paiements, le comité de prévision et de conjoncture, le conseil national de la statistique.

Les statistiques produites par la direction générale du tourisme servent à la production des comptes économiques, à l'élaboration de la balance des paiements notamment en son poste voyage, à la prévision des tendances économiques du pays.

Notons que ces structures produisent des données complémentaires à ceux des statistiques du tourisme. En l'effet l'INSD utilise les statistiques du tourisme dans l'élaboration de l'annuaire national du pays, dans les comptes nationaux. Elle réalise aussi des enquêtes complémentaires auprès des hôtels pour la production de l'indice de la production industrielle (IPI) et la production du tableau de tableau économique. La BCEAO réalise aussi auprès des hôtels une enquête.

9- Conclusion

L'objectif de ce papier était de présenter un exemple de dispositif de collecte de données administratives : cas de l'administration du tourisme et d'en relever ces difficultés et insuffisances.

Le système statistique du tourisme est l'un des plus vieux du pays et est une référence en Afrique subsaharienne pour la collecte des statistiques du tourisme. Le Burkina Faso est l'un des rares pays d'Afrique subsaharienne qui disposent de données régulièrement renseignées disponibles dans le compendium des statistiques du tourisme de l'OMT. Le pays est l'un des rares pays d'Afrique qui respecte les recommandations de l'OMT en matière de collecte des statistiques du tourisme.

Sur le plan organisationnel, le système est assez bien organisé. Malgré les moyens matériels et financiers limités, l'esprit ingénieux des premiers cadres de l'administration du tourisme a permis de développer des mécanismes de collecte qui aujourd'hui sont assez bien rodés.

L'un des plus grands handicaps est le manque de moyens financiers pour réaliser des enquêtes, des sondages afin de vérifier ces données de sources administratives. Et aussi parce que l'Etat considère l'observatoire du tourisme notamment les statistiques publics comme toutes les autres administrations alors que les statistiques en général doivent être considérées de façon très spécifiques.

L'administration du tourisme à l'image de toutes les autres administrations travaillent dans des conditions très difficiles : problèmes de budget, manque du matériel informatique...

La volonté du personnel du tourisme de voir leur secteur émergé et d'être un levier du développement économique du pays permet aux statistiques du tourisme d'exister encore.

Ce papier vient poser le problème du financement des statistiques publiques en Afrique.

Bibliographie :

1. Recueil des textes législatifs et réglementaires spécifiques sur le tourisme au Burkina Faso, Ministère de la Culture et du tourisme, 2008
2. Evaluation des systèmes de production des statistiques du tourisme au Burkina Faso, Ministère de la Culture et du tourisme, 2007
3. Renforcement de la capacité opérationnelle de la direction générale du tourisme par l'élaboration d'un système de statistique du tourisme et la préparation du lancement d'un compte satellite du tourisme, organisation Mondiale du Tourisme, décembre 2012